

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 1 (1928)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Nouvelles des Sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ait trouvé place dans notre nouvel organe créé pourtant dans un but d'émulation et de propagande incontestable. Voici le passage en question: «Avant d'entrer dans une coopérative d'habitation, il faut soigneusement peser les avantages et les inconvénients du système et en apprécier les conséquences économiques. Il ne s'agit pas tant de créer un monde nouveau, mais de faire une bonne affaire» (sic). Voilà une phrase qui n'est certes pas précisément inspirée par beaucoup d'idéal!

Je ne sais de quelle façon se sont constituées les coopératives d'habitation de Bâle auxquelles Mr. B. a certainement été très content d'offrir ses produits, c'est-à-dire ses petites maisons familiales extra-bon marché. Les résultats de l'enquête sur les coopératives d'habitation suisses, à laquelle s'est livrée l'U. S. A. L. en 1927, pourraient enfin être publiés dans notre journal, et l'on saurait si les membres des coopératives de Bâle sont tous logés par leurs sociétés. Et c'est un point capital pour juger la façon dont Mr. B. s'exprime à l'égard des coopératives. Mais je puis lui citer deux exemples, ceux de Genève et Lausanne, où les coopératives d'habitation existantes depuis 1920 logent au maximum le 1/5 des sociétaires. Si les membres appartenant aux 4/5 non logés et les sociétaires de l'U. S. A. L. avaient raisonné aussi égoïstement que Mr. B., ces sociétés n'existeraient pas, la Section romande, une des plus actives de l'U. S. A. L. probablement plus et l'U. S. A. L. elle-même serait actuellement un organisme sans aucune influence comme elle a failli le devenir en 1924.

J'ajoute encore que seule l'activité des deux grandes coopératives précitées a empêché une grave crise du logement dans les villes où elles exerçaient leur activité et ceci seul déjà justifie pleinement la nécessité sociale de ces organismes sans s'occuper de savoir si c'est une «bonne affaire», ou non. Les hommes de cœur — sans acception de tendance politique — qui ont étudié le problème du logement, admettent tous que cet objet devrait être soustrait à la spéculation, et passer en mains de la collectivité. Et qui serait le mieux à même de gérer ces logements collectifs, sinon les coopératives d'habitation? Leur utilité et leur nécessité ne sont plus même discutées à l'heure actuelle par les gens intelligents ayant étudié la question.

Voilà ce que je tenais à répondre à l'égoïste conclusion de l'article de Mr. Bernoulli. Et j'espère bien que «L'Habitation» s'en tiendra pour cette fois seulement d'insérer cette prose ultra-réaliste, sinon le nombre de lecteurs que les coopératives d'habitation s'ingénient à lui trouver, et non sans peine, pourrait bien tomber à zéro. Et ce ne serait certainement plus une «bonne affaire» pour l'U. S. A. L.!!! M. W.

Nouvelles des Sociétés

Union suisse pour l'Amélioration du logement.

L'assemblée générale de l'Union aura lieu les 5 et 6 mai prochain à Lucerne. Tous les membres de l'Union et particulièrement les membres de la section romande sont invités à prendre part à cette assemblée.

Sociétés coopératives d'habitation.

Nous rappelons aux membres des Sociétés coopératives qu'ils peuvent souscrire un abonnement à l'Habitation en Suisse au prix réduit de fr. 3.50 par an.

Pour les membres des Sociétés coopératives de Genève et de Lausanne, un subside de fr. 1.50 sera accordé par la société à chaque membre qui prend un abonnement.

Bibliographie

Der Städtebau (Revue d'urbanisme) Edition Ernst Wasmuth, Berlin. No. de janvier 1928. — Nouvelle méthode d'examen de la valeur des plans de maisonnettes, par Alex. Klein.

L'auteur expose des idées très intéressantes sur les possibilités de contrôler sur les plans, par méthode graphique, la commodité des locaux sous le rapport de la circulation dans les pièces et entre les pièces, de la valeur de l'éclairage, de l'arrangement du mobilier, etc.

„Belco“ à l'Exposition d'Habitation Moderne et d'Art Appliqué (Werkbundaussstellung)

Un programme clair et précis a également été adopté dans la halle d'exposition. Tout luxe a été exclu, car le comité de l'exposition (Deutscher Werkbund) a pris à tâche à montrer des produits bons et simples et autant pratiques que solides pour les besoins des grandes masses. On a donc rompu avec l'ancien système d'exposition où des nombreuses maisons ont exposé leur produit luxueux. La vieille devise du Deutscher Werkbund, «Le principe de la qualité» était décisive pour l'admission des expositeurs. C'est ainsi que l'industrie est représentée avec ses meilleurs et les plus importants produits. L'exposition dans la halle donne une ample perspective sur tout ce que l'on offre nouvellement au marché, tel que matériel pratique et solide pour l'aménagement intérieur de l'habitation, appareils et installations d'utilité domestique.



L'exposition dans la halle industrielle se compose de trois grands groupes comme suit: Electricité, Gaz et Eau. Dans ce dernier groupe nous montrons à notre stand de 50 m. carrés les progrès réalisés dans le domaine sanitaire. Tout a été installé conforme à l'idée du «Deutscher Werkbund». On présente des modèles et appareils, qui, par leur forme pratique et idéale et par leur qualité supérieure intéressent surtout l'architecte et le plombier-installateur. Cette exposition de BELCO se compose de six parties comme suit: 1e partie: l'hôpital, 2e partie: l'hôtel, 3e partie: l'habitation populaire, 4e partie: la cuisine, 5e partie: le salon de coiffure, 6e partie: l'hygiène pour le bien public.

Sur la gravure ci-contre nous avons donné un tableau sommaire, qui démontre, comment les produits BELCO, par leur forme, construction et matériel influencent sur le marché européen. On a donné une preuve du développement progressif de la technique sanitaire.